



BLOAVEZ MAD



2015

Vie associative p.5



Clic clac p.7



Vie municipale p.9



Vie culturelle p.9





En ce début d'année 2015, je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Lors de cette année 2014 qui vient de s'écouler, la réalisation de nombreux projets a enfin vu le jour.

L'aménagement de la place de la chapelle à Lanvoy, mais aussi la construction d'une nouvelle salle multifonctions au cœur du bourg se sont achevés au cours du second semestre 2014. Ils étaient engagés depuis 2012. L'ensemble de nos partenaires, entreprises et collectivités, a participé à l'inauguration de cette dernière réalisation au début du mois de septembre. Diverses manifestations ont été évoquées par les associations, qui pourront utiliser la salle, et ainsi animer la commune.

Merci aux membres du conseil municipal, qui ont travaillé sur ces projets pour faire de notre bourg un lieu de vie propice aux échanges, au lien social, et accessible à tous. Nous avons voulu que notre commune, dont la population a significativement augmenté ces dernières années - nous sommes passés à 2 010 habitants en 2014* - puisse offrir des équipements adaptés aux nouveaux besoins. Merci également aux employés communaux qui ont donné leur énergie pour que tout se déroule le mieux possible. Les travaux d'aménagement du bourg (place du Marché et route d'Irvillac) sont prévus pour l'année 2015, afin d'optimiser la circulation piétonne et routière, et d'organiser au mieux le stationnement aux abords de la mairie, de la salle Anne Péron, et de la bibliothèque.

Pour cette nouvelle année 2015, je souhaite que chacun d'entre nous puisse s'épanouir sur notre commune et je vous propose de nous rencontrer à la salle Anne Péron, vendredi 16 janvier à 19h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. En attendant de nous retrouver, je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

* Rapport de l'INSEE, décembre 2014



- **Édito** 2
- **Dossier**..... 3 et 4
- **Vie associative**.....5
- **Clic clac**.....7
- **En bref**.....8
- **Vie municipale**.....9
- **Vie culturelle**.....9
- **Infos pratiques**10
- **Urbanisme et jeux**.....11
- **Agenda** 12
- **Fridu et Gwen**..... 12

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec - Place du Marché - 29 460 HANVEC. TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Aurélie Guerer (keleier@mairie-hanvec.fr) et la commission Keleier.

Impression : SOFAG

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, getty images®.

Tirage : 800 exemplaires.

> Dossier : Rétrospective 2014, Retour sur les moments forts de l'année



Mercredi 5 mars 2014 :

Cérémonie de la citoyenneté

13 jeunes Hanvécois ont pu échanger avec Marie-Claude Morvan, maire, qui leur a remis leur livret du citoyen ainsi que leur carte d'électeur.

Dimanche **23 mars 2014**, 1 146 Hanvécois se sont déplacés pour élire le nouveau conseil municipal.



Vendredi 5 septembre 2014

Inauguration de la salle multifonctions Anne Péron.



Du 31 mai au 8 juin 2014, le concours d'épouvantails organisé par Local Jeunes et son exposition « Hanvec dans le vent » ont métamorphosé le bourg de Hanvec. L'association, en éveil depuis bientôt deux ans, organise un dimanche par mois une sortie choisie par les adolescents adhérents.

Samedi 22 novembre 2014, les assistantes maternelles de l'association **Les Loupiots d'Hanvec**, créée en octobre 2014, sont venues déposer un « arbre main » fabriqué par les enfants à la mairie de Hanvec.

Samedi 21 juin 2014,

Dimerc'her organisait la **fête de la musique** au stade Christian Gourcuff, animée par les chants marins des Lougriers de l'Odet. 215 repas ont été servis.



Judi 12 juin 2014, Serge Monfort, auteur, dessinateur, coloriste et maquettiste de la BD « Toupoil », est venu à la médiathèque afin de rencontrer les classes de CE et de CM des deux écoles de la commune.



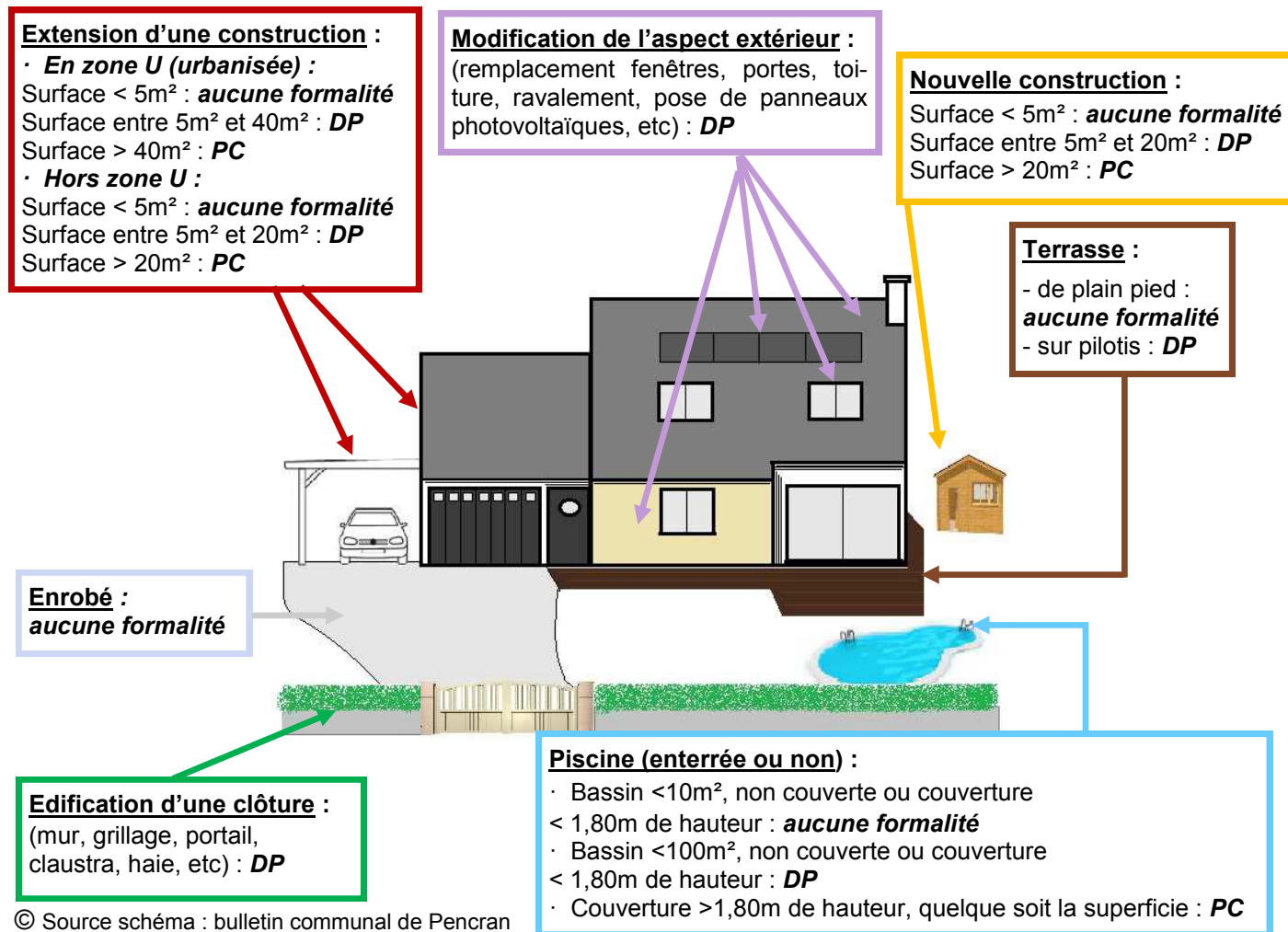
> Dossier : L'urbanisme en 4 points

Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, l'importance et la localisation de votre projet, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable (DP), ou d'un permis de construire (PC).

La mairie a pour principale mission de vous aider dans vos démarches : en vous conseillant dans vos projets, en vous renseignant sur le cadastre et en vous aidant à constituer vos dossiers. ■ ■

Quelle(s) démarche(s) pour quel(s) projet(s) ?



Quelques précisions

Toute nouvelle construction supérieure à 170 m² et toute extension supérieure à 20 m² sont soumises au recours obligatoire d'un architecte. Dans le site inscrit de la commune, vos travaux sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France et, avant toute démolition, un permis de démolir doit être déposé en mairie. Les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme doivent tout de même respecter les règles d'urbanisme. ■ ■

Taxe d'aménagement : nouvelles exonérations

La taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Elle s'applique aux demandes de permis et aux déclarations préalables.

À compter du 01/01/2015, par décision du conseil municipal en date du 07/11/2014, les surfaces des abris de jardin soumis à DP seront exonérées à 100 % en ce qui concerne la part communale. Attention, la part départementale reste due.

Les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA et les constructions financées à l'aide d'un prêt à taux zéro bénéficient également d'une exonération, totale pour les premiers, et de l'ordre de 50 % pour les seconds. ■ ■

> Vie associative

Demande de subvention

Un formulaire de demande de subvention a été créé à l'attention des associations hanvécoises pour l'année 2015. Les associations qui n'auraient pas reçu de dossier peuvent le retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la commune.



Sortie mensuelle de Local Jeunes, Kayak, juin 2014

Trail de Hanvec, 11 mai 2014, 500 participants



Nouvelle association à Hanvec

Depuis quelques années déjà, les Lutins du Cranou arpentent les chemins et les bois hanvécois. Forte de plus de 30 adhérents et afin de se structurer, l'association des « Lutins du Cranou » vient d'être créée. Cette association a pour objet la **pratique de la course et de la marche à pied, en loisirs et en compétition.**



3 entraînements par semaine sont au programme pour les coureurs : le mardi soir et vendredi soir à 18h30; le dimanche matin à 10h avec un départ sous les halles de la cantine scolaire.

1 sortie par semaine est organisée pour les marcheurs, le dimanche à 10h, au même point de rendez-vous.

Les Lutins ont participé au challenge **Armorik Trail** et ont gagné 2 trophées collectifs et 4 trophées en individuel (Valérie Le Gléau, Maryvonne Pesqueur, Jean-Lou Le Fell et Jean-Pierre Le Gall).

Le nouveau bureau des Lutins du Cranou :

2 co-présidents : Claude FORTIA – Jean-Lou LE FELL; vice-président : Christian QUEAU, secrétaire : Maryvonne PESQUEUR, secrétaire-adjointe : Catherine LAMOUR, trésorier : Sébastien LE ROL, trésorière-adjointe : Valérie LE GLEAU. **Contacts :** Claude Fortia : 06 47 55 68 45 ou Jean-Lou Le Fell : 06 20 24 03 67. Retrouvez aussi les lutins sur leur page Facebook "Lutins Du Cranou".

Une boîte aux lettres pour les associations !

Une boîte aux lettres pour les courriers à destination des associations a été installée près de la boîte aux lettres de la mairie.



Local Jeunes

Pour clore la saison, l'assemblée générale aura lieu le **9 janvier 2015 à 20h30** à la salle polyvalente. Elle sera l'occasion de faire le bilan de fin d'année et de discuter des différents projets pour l'année prochaine. L'association souhaiterait renouveler le projet "**Hanvec dans le vent**", avec des objets insolites et son concours d'épouvantails en mai. Cette manifestation est ouverte à tous. Le renouvellement des inscriptions et les nouvelles adhésions seront prises lors de l'assemblée. La présence d'un parent est obligatoire afin qu'il prenne connaissance de l'organisation et du règlement intérieur, et qu'il rencontre les autres accompagnants avec qui il sera amené à participer à différentes sorties. Nous rappelons que nous sommes une petite structure et que nous ne pouvons pas prendre plus de 30 adhésions. Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 02 29 62 91 30.

La Ronde des Écoliers

Grâce aux organisateurs, bénévoles et coureurs du trail de Hanvec-forêt du Cranou du 11 mai 2014, les écoliers des deux écoles de Hanvec ont pu assister à leur **spectacle commun de fin d'année**, mardi 2 décembre dans la salle Anne Péron. Cette année l'association des assistantes maternelles a pu profiter aussi du spectacle.

La Ronde des Écoliers commence sa préparation du **trail du 10 mai 2015**. Nous comptons toujours sur les Hanvécois disponibles et motivés pour nous prêter main forte la veille du trail ainsi que le jour J. N'hésitez pas à nous contacter par mail : rondedesecoliers@gmail.com

Le Faou-Hanvec Pétanque Club



Le nouveau bureau : Vincent Le Ru (président); Pascal Le Du (vice-président); Bruno Roch (trésorier); Patrice Abiven (trésorier-adjoint); Pierrot Le Gall (secrétaire); Arnaud Gourvès (secrétaire-adjoint) et Jonathan Morizur (Responsable Ecole Pétanque).

L'école de pétanque reprend début janvier. Pour les jeunes pousses qui voudraient s'essayer à la pétanque, prendre contact avec Vincent Le Ru au 06 82 19 36 19. Pour les seniors, la saison reprend le 15 février.



L'association Dimerc'her a le plaisir de vous présenter ses **meilleurs vœux pour l'année 2015 à tous** : employés

communaux, professeurs et bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année, adhérents hanvécois et des communes environnantes. Que cette nouvelle année vous réserve de belles choses !

Les **Aînés Ruraux** se réunissent tous les jeudis après-midi dans leur local situé près de la salle Anne Péron. C'est l'occasion d'échanger autour d'un goûter après une partie de pétanque, de scrabble et de dominos. Le mardi après-midi, ils se défient au tarot. Surtout, n'hésitez pas à les rejoindre ! (p.10)



> Vie associative

Calendrier des activités 2015

Ce calendrier est disponible en mairie, sur le site de la commune, et sur le site de la CCPLD (Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas). Une date de manifestation ne signifie pas réservation de salle ou de matériel. Pour toute réservation, il faut remplir un formulaire à la mairie ou sur le site Internet de la commune. La réservation devient effective après validation par le maire. N'attendez pas la dernière minute !

Dates	Manifestations	Associations
9 janvier	Assemblée générale et inscriptions, salle polyvalente	Local Jeunes
janvier	Assemblée générale et galette des rois	Amicale des anciens
16 janvier	Vœux du maire, salle Anne Péron	
24 janvier	Assemblée générale et adhésions, salle polyvalente	Hanvec 21
28 février	Bal costumé, salle Anne Péron	APE Ecole Per Jakez Helias
7 mars	Loto, salle Anne Péron	APEL Ecole Ste Jeanne d'Arc
22 mars	Élections départementales - Premier tour de scrutin	
29 mars	Élections départementales - Deuxième tour de scrutin	
1 ^{er} mai	La débal'Hanvec - Salle Anne Péron	Dimerc'her
3 mai	Loto - salle multifonctions - Le Faou	ES Cranou
8 mai	Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945	
10 mai	Trail le matin (10 kms ou 21 kms). Marche pour enfants l'après-midi.	La ronde des Écoliers
du 14 au 24 mai	Exposition Hanvec dans le vent, salle Paulette Perrier (mairie)	Local Jeunes
29 mai	Assemblée générale, salle Anne Péron	ES Cranou
début juin	Audition de piano et de guitare	Dimerc'her
7 juin	Kermesse de l'école privée	APEL Ecole Ste Jeanne d'Arc
13 juin	Spectacles de danses l'après-midi - Salle Kerlévenez à Irvillac	Dimerc'her
13 et 14 juin	Tournoi U11 U13 U15 au stade de Hanvec	ES Cranou
20 juin	Fête de l'école de football U6 U7 U8 U9 U10 U11 - stade de Hanvec	ES Cranou
20-21 juin	Fête de la musique	Dimerc'her
27 juin	Fête des écoles, salle Anne Péron	APE Ecole Per Jakez Helias
11 juillet	Cochon grillé près de l'église au Faou	ES Cranou
14 juillet	Tournoi de pétanque - Site de Lanvoy	ES Cranou
1 ^{er} août	Repas du pêcheur - Site de Lanvoy	ES Cranou
3 et 4 août	Fête de la pétanque au boulodrome à Hanvec	Club de pétanque
5 septembre	Forum des activités Dimerc'her de 9h30 à 12h30, salle polyvalente	Dimerc'her
4 octobre	Repas des Anciens en salle Anne Péron	CCAS
11 novembre	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	
21 novembre	Bourse aux jouets et foire à la puériculture, salle Anne Péron	Dimerc'her
6 décembre	Marché de Noël	APEL Ecole Ste Jeanne D'Arc
13 décembre	Marché de Noël	APE Ecole Per Jakez Helias
mi-décembre	Spectacle de Noël pour les enfants des deux écoles de Hanvec	La ronde des Écoliers
décembre	Élections régionales	



11 novembre 2014 : « Ma mémoire n'oublie pas »

La commémoration du 11 novembre 1918 fut cette année l'occasion d'inaugurer une exposition à l'initiative de Philippe Guillou, conseiller délégué et correspondant Défense. Intitulée « Ma mémoire n'oublie pas », elle contenait de nombreux documents et objets relatifs au quotidien de cette sombre période dans la commune hanvécoise.



13 novembre 2014 : Un livre géant qui raconte la mer

Christian Costès a embarqué son public lors du spectacle intitulé « Le Crabe et le Pêcheur », offert par la médiathèque aux enfants des deux écoles de la commune. L'histoire leur a été racontée, mimée, mise en musique et bruitée pendant 45 minutes, autour d'un livre géant (plus de deux mètres de haut) de 12 pages peintes par le conteur lui-même.



16 novembre 2014 : Un ... Deux ... Trois ... Kartez !

L'association Local Jeunes a proposé à une vingtaine de jeunes une séance de karting suivie d'une partie de lasergame à Quimper. Puis le 14 décembre, le groupe a profité d'une balade au marché de Noël de Brest et d'un repas à la pizzeria suivi d'une séance de cinéma.



29 novembre 2014 : Participation record à la bourse !

Nous attendions tous de savoir ce que la bourse aux jouets donnerait dans la salle Anne Péron, et Dimerc'her n'a pas été déçu. Plus de 45 exposants et 1 100 articles déposés ! Les jouets pour les petits et grands, garçons et filles, furent à l'honneur cette année.



14 décembre 2014 : Marché de Noël !

Dimanche 14 décembre, le marché de Noël de l'APE a permis de présenter, dans une ambiance conviviale, les réalisations des enfants. Tout comme l'année précédente, cet événement a rassemblé de nombreuses familles. Toutefois, la présence du père Noël aurait participé à l'émerveillement des enfants. Nous souhaitons vivement que les enfants puissent profiter de sa présence l'an prochain... L'APE remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette matinée. Par ailleurs, le 28 février prochain, l'APE organise son premier bal costumé, pour petits et grands. Cet événement, qui aura lieu dans la salle Anne Péron, sera suivi d'un repas.



19 décembre 2014 : un spectacle pour les écoliers

Comme chaque année, l'association La Ronde des Écoliers a offert, grâce aux bénéfices récoltés par son trail annuel, un spectacle aux enfants des deux écoles hanvécoises. Cette année, c'est la compagnie Hémisphère de l'Ouest et son spectacle « Bric & Brac » qui a séduit les enfants. Bric et Brac, deux clowns tour à tour jongleurs, magiciens et bateleurs ont ravi les enfants. Mimes, ballons sculptés et bulles de savon étaient au rendez-vous.

> En bref

Un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (D.A.A.F.) obligatoire dans les foyers

Un DAAF est un détecteur avertisseur autonome de fumée, basé sur la norme européenne EN 14 604. Son coût varie entre 10 et 30 euros. Son installation sera obligatoire dans tous les logements à partir du 8 mars 2015, que le logement se situe dans une habitation individuelle ou collective.

C'est au propriétaire du logement (et non au locataire) de prendre en charge l'installation de l'appareil. Il appartiendra aux locataires d'être vigilants et de ne pas se laisser abuser par des vendeurs à domicile ou par du démarchage téléphonique. L'occupant du logement devra notifier cette installation à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie. Le DAAF doit être fixé solidement en hauteur (plafond) et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur, donc loin de la cuisine et de la salle de bains. L'entretien du DAAF revient à l'occupant du logement (propriétaire ou locataire).

Pour tous renseignements complémentaires,
prendre contact avec la CLCV :

Tél : 07 82 50 37 93

Mail : clcvlanderneau29@gmail.com

Le mot de Pascal DOURMAP



Le CFA et le CFPPA de Kerliver forment des apprentis et des adultes sur les métiers du paysage et de la production horticole depuis des années. Ces formations s'appuient sur des ateliers de production de légumes conduits par les stagiaires sur toute l'année. Ces activités de production sont intimement liées à nos démarches pédagogiques et contribuent à la réussite de tous nos apprentis et stagiaires adultes.

Notre centre de formation fait partie d'un établissement public attaché au lycée de l'Aulne à Châteaulin.

Toutes les activités doivent rechercher l'équilibre financier comme toute entreprise privée et en particulier pour nos activités de production.

Nous avons subi à plusieurs reprises des vols de légumes dans nos serres en cette fin d'été. Ceci est très dommageable pour la rentabilité de l'exploitation et la conduite de nos formations. Un dépôt de plainte a été déposé en gendarmerie aussitôt. Ces actes sont intolérables et totalement inadmissibles.

Nous souhaitons pour l'instant garder l'accès du site de Kerliver ouvert à tous afin que tout un chacun puisse profiter de ce bel espace paysager et forestier. À chaque visiteur de respecter les lieux et le travail de nos apprenants.



Le directeur du CFA CFPPA
Pascal DOURMAP

Actualisation de la réglementation relative aux feux

Pour les particuliers, les collectivités territoriales et les professionnels de l'entretien d'espaces verts : brûlage des déchets verts interdit au titre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Le maire est chargé de faire respecter cette interdiction. Des dérogations peuvent être accordées par le préfet pour les espèces invasives et les organismes nuisibles.

Pour les agriculteurs et les forestiers : le brûlage des résidus issus de l'élagage au titre de l'exploitation agricole (vergers, haies bocagères), ou de l'entretien de la forêt pour la prévention des incendies, est autorisé. Ces déchets relèvent respectivement du code rural et du code forestier, et ne sont pas soumis au RSD. Le brûlage des résidus issus des cultures est interdit au titre de la Politique Agricole Commune (PAC).

> Vie municipale

Révision du plan local d'urbanisme de la commune

Par délibération en date du 7 novembre 2014, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme de la commune. Un registre est mis à disposition en mairie pour y consigner les observations et les propositions de la population. Les commentaires écrits reçus en mairie seront intégrés à ce registre. Les Hanvécois seront tenus informés de l'avancée du projet. Des temps d'échanges seront organisés au cours de la procédure.

Le plan local d'urbanisme en ligne

Le PLU est désormais consultable sur le site Internet de la mairie de Hanvec. Pour y accéder, rendez-vous dans la rubrique "Formalités administratives", sous-rubrique "Urbanisme".

Invitation Vœux du maire 2015

Le 16 janvier 2015 à 19h auront lieu les vœux du maire à la salle Anne Péron. Tous les habitants sont chaleureusement invités à venir partager un moment convivial autour du verre de l'amitié pour fêter la nouvelle année.



Recherches généalogiques : à la recherche de bénévoles

Face au nombre croissant de demandes concernant des recherches généalogiques par des particuliers, la mairie est à la recherche de bénévoles une à deux heures par quinzaine, pouvant varier selon la demande. Merci aux intéressés de se manifester à l'accueil de la mairie.

> Fonctionnement de la commune

La Communauté de communes lance une consultation



La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas construit une salle de sport pour le territoire. Cet équipement situé à Landerneau aura une capacité d'accueil modulable de 600 à 1 500 personnes. Conçu pour accueillir de nombreuses pratiques sportives jusqu'au niveau national, l'objectif est

de mettre à la disposition de tous un lieu où les grands événements sportifs se dérouleront. Cette salle de sport se veut celle de tous les habitants du pays de Landerneau-Daoulas et nous arrivons aujourd'hui à une étape importante du projet : le choix du nom.

Nous lançons une consultation, ouverte à tous, pour recueillir vos idées de nom. Il peut s'agir par exemple d'une personnalité marquante du mouvement sportif (du local à l'international). Contribuez au choix du nom de cet équipement en nous faisant part de vos suggestions. Pour cela, rien de plus simple : Il vous suffit d'envoyer votre proposition par courriel à l'adresse suivante : consultation@pays-landerneau-daoulas.fr ou sur papier libre à déposer à l'accueil de la communauté de communes – 59, rue de Brest à Landerneau. Votre avis est important. Vous pouvez déposer vos idées de nom jusqu'au 31 janvier 2015.

> Vie culturelle

La médiathèque primée

Dans le cadre de son forum « Réhabilitation des bâtiments anciens », qui a eu lieu dans la salle Anne Péron le samedi 29 novembre 2014, le Parc Naturel Régional d'Armorique a décerné à la médiathèque de Hanvec le second prix du concours dans la catégorie « Collectivités ».

La médiathèque de Saint-Eloy, inaugurée en 2014, a reçu le premier prix. M. et Mme Le Guirriec (gîte à Rosnoën) et M. et Mme Léon (village de Kerguan, Hanvec) ont respectivement reçu les 1^{er} et 2^e prix dans la catégorie des activités. Côté particuliers, M. Marhic (Plounéour-Ménez) et Mme Villaamil (Crozon) ont été primés.

La médiathèque de Hanvec est ouverte le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir la découvrir !



> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237
Cabinet infirmier	06 73 39 70 18
Cabinet médical	02 98 21 93 69
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)	02 98 25 84 23
ADMR du Cranou	02 98 73 07 77
Gardes chirurgiens-dentistes	02 98 90 55 77
(urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)	

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi :

8h30-12h

13h30-17h

Fermeture tous les mardis après-midi

Samedi :

9h-12h

Bibliothèque

Lundi

16h30-17h30

Mercredi

15h-18h

Vendredi

16h30-19h

Samedi

10h-12h



Pour le prochain Keleier, les annonces et les articles sont à déposer avant le 16 février.

Aucune annonce ou article ne sera pris en compte après cette date. Merci de votre compréhension. Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr ou tél : 02 98 21 93 43.

Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30.

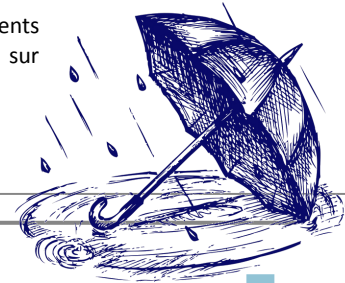
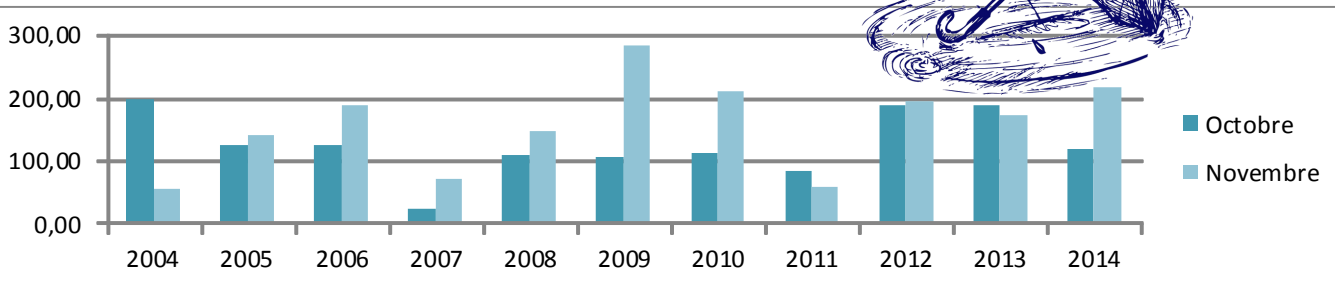
Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cime-

tière : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN, 2^e adjoint, bâtiments communaux : le lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE, 3^e adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

> Pluviométrie sur 10 ans



> Annonces

Changement d'horaires au restaurant La Cuisine

Le restaurant La Cuisine, anciennement restaurant de la Gare, vous informe du réajustement de ses horaires d'ouverture pour la saison : le restaurant est à présent ouvert tous les midis du lundi au samedi. Contact : 02 29 62 91 84 ou par mail :

contact@lacuisinehanvec.fr

Un cabinet de réflexologie plantaire au Faou

Diplômée de l'Institut Supérieur de Réflexologie Plantaire, Gaëlle HELIES-LEGENTIL vient d'ouvrir son cabinet au Faou. La réflexologie plantaire permet de stimuler des zones réflexes des pieds ou des mains pour aider à débloquent les tensions de l'influx nerveux (maux de dos, stress, tensions) en améliorant la circulation sanguine et le système respiratoire. Cette pratique s'adresse à tous : enfants, hommes et femmes de tous âges. Chaque séance dure environ 1h15. Possibilité de forfait 3, 5 ou 10 séances, ainsi que séances « cadeau » (fête des mères, anniversaires, ...). Uniquement sur rendez-vous au 02 98 81 12 88 ou au 06 79 77 68 53. Le cabinet est situé au 7 rue du cimetière, 29590 LE FAOU.

À vendre : bois de chauffage

Bois de chauffage (peuplier) à vendre, au prix de 80 € la corde (1 corde = 3 stères). Si intéressés, merci de vous adresser en mairie, au 02 98 21 93 43.

Retrouvez toutes les petites annonces sur le site Internet de la commune, dans la rubrique Hanvec et vous.

> La photo du mois :

Les Aînés Ruraux, décembre 2014



Quelle sera la stratégie de Robert ?

Vous le saurez en rejoignant le club !

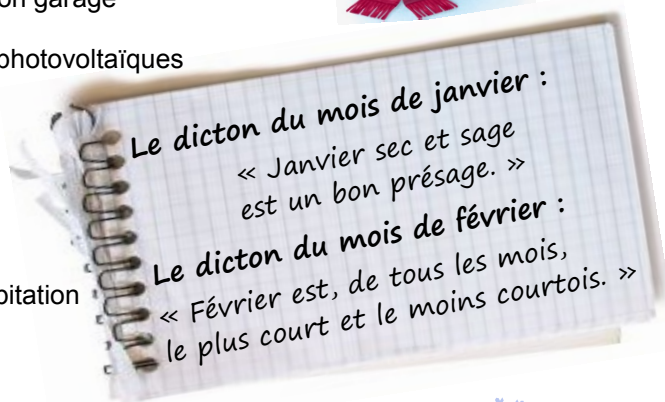
Contact : Berthe Autret au 02 98 21 91 07.

> Urbanisme

Demandes de déclarations préalables

GUENAN Jeannine, Le Clos des Fougères, véranda
 HELIES Michèle, 13 lotissement de Kerohan, clôture
 JACQ Jean-Paul, route de Botcabeur, division terrain
 KERHOAS Georges, 66 bis route de La Gare, clôture
 KERHOAS Georges, 66 bis route de La Gare, rénovation cabanon
 KERNAFFLEN Pascal, 3 lotissement Les Jardins du Rest, pose portail
 LE GALL – LE DON Lorédan, 5 place Armand Herry, réfection garage
 LE HIR Alain, division parcelle, route du Rest
 LE MEUR Michel, 103 route de Lanvoy, pose de panneaux photovoltaïques
 PANHELEUX Manuel, 12 rue Eugène Boudin, clôture
 QUELEN Sébastien, Briantel, rénovation longère
 SUIVANT Patricia, Goarimic, piscine
 TEMPLIER Richard, Lesvénez, réfection crèche
 THOUIN Benoît, Kernévez, travaux divers sur habitation

Permis de construire : Néant



Déclarations préalables accordées

GUENNOU Régis, Kérééré, changement menuiseries sur habitation
 HELIES Michèle, 13 lotissement de Kerohan, clôture
 JACQ Jean-Paul, route de Botcabeur, division terrain
 KERHOAS Georges, 66 bis route de La Gare, clôture
 KERHOAS Georges, 66 bis route de La Gare, rénovation cabanon
 LE GALL – LE DON Lorédan, 5 place Armand Herry, réfection garage
 LE MEUR Michel, 103 route de Lanvoy, pose de panneaux photovoltaïques
 PANHELEUX Manuel, 12 rue Eugène Boudin, clôture



> État-civil

Mariage

26.12 COSSEC Christophe et LE GOYAT Guillemette, Messioumeur

Décès

20.11 Robert EMZIVAT, 71 ans, 1 bis route de Boudourec
 20.11 Yvette GALERON, veuve HOLLOCOU, 81 ans, 2 lotissement Cloarec
 22.11 Josiane PUCE, veuve LE VERGE, 86 ans, 11 chemin de Quistillic
 02.12 Pierre-Yves RANNOU, 52 ans, Lescoat
 13.12 Jacqueline ROUAT, épouse LE DU, 71 ans, Reundrez-Ar-Vill

Naissances

12.10 Noémie PETTON, 16 route du Faou
 19.10 Emy VERN, Coat Bian
 20.10 Lana JESTIN GOASDOUE, 15 route de La Gare
 23.10 Loeiza MARGOUM, 11 route de Kerliver
 13.11 Gabriel ERNST, 11 bis route de La Gare

> Jeux

Sudoku

1	4		2	3	5	7		
		3		6			4	1
5				1	7	2		
		1		5		4		7
3	6		7	9	1	8	2	
			8	4				9
4		7	5	2	9	3	8	
9				8		1	7	
				7	4		5	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 26 noms de département de France ou DOM sont cachés. Il faut les retrouver.
 Ce travail terminé, il reste 9 lettres isolées. En les assemblant correctement on trouve le nom d'une plante grasse qui fleurit de février à avril.

G	U	A	D	E	L	O	U	P	E	O	E
U	S	O	M	M	E	S	S	O	N	N	E
Y	A	R	H	O	N	E	M	A	R	N	E
A	V	N	E	I	S	E	R	E	L	O	T
N	O	E	R	S	A	R	T	H	E	H	A
E	I	L	A	E	Y	O	N	N	E	C	R
C	E	A	U	G	I	R	O	N	D	E	N
A	M	N	L	A	R	I	E	G	E	N	A
N	E	D	T	R	C	O	R	R	E	Z	E
T	U	E	K	D	O	R	D	O	G	N	E
A	S	S	Y	V	E	L	I	N	E	S	L
L	E	L	O	I	R	E	J	U	R	A	A

Le mot qu'il faut retrouver est : kalanchoe

Guadeloupe 971 Guyane 973 Somme 80 Savoie 73 Essonne 91 Orne 61 Rhône 69 Hérault 34 Marne 51 Oise 60 Isère 38 Lot 46 Sarthe 72 Yonne 89 Gironde 33 Gard 30 Ariège 09 Landes 40 Yvelines 78 Cantal 15 Meuse 55 Corrèze 19 Tarn 81 Loire 42 Jura 39 Dordogne 24

6	3	8	1	7	4	9	5	2
9	5	2	3	8	6	1	7	4
4	1	7	5	2	9	3	8	6
7	2	5	8	4	3	6	1	9
3	6	4	7	9	1	8	2	5
8	9	1	6	5	2	4	3	7
5	8	6	4	1	7	2	9	3
2	7	3	9	6	8	5	4	1
1	4	9	2	3	5	7	6	8



Solution des jeux :

> Agenda

Janvier-février 2015

Vendredi 9 janvier :

Assemblée générale et inscriptions à Local Jeunes.

Vendredi 16 janvier :

Vœux du maire, à 19h, salle Anne Péron.

Mercredi 14 janvier :

Collecte de sang au Faou, de 8h15 à 12h15

Samedi 24 janvier :

Assemblée générale de Hanvec 21, salle des anciens

Samedi 28 février :

Bal costumé organisé par l'APE, salle Anne Péron.

Janvier :

Assemblée générale des Aînés Ruraux.



Fridu et Gwen 2015



Bonne année, Fridu ! :
Bloavezh mat dit, Fridu !

À toi aussi, Gwen :
Ha dit-te ivez, Gwen.

Moi, cette année, je vais faire du sport ! :
Evit me a ray sport er bloaz-mañ !

Quel sport ? :
Peseurt sport ?

Du step avec Dimerc'her ! :
Step, gant Dimerc'her !

Et de l'escalade ou de la voile, avec Local Jeunes :
Ha krapañ war ar reier pe mont gant ur vag-dre-lien,
gant Local Jeunes

Moi, je pensais plutôt aller au trail :
Me a soñje kentoc'h mont d'an trail.

Ou faire du football ! :
Pe ober mell-droad !

À Hanvec, nous avons le choix ! :
En Hañveg hon eus peadra da choaze !